

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Janvier 2014

L'an deux mil quatorze et le trente janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de séances.

Sous la Présidence : HERELIER Maurice, Maire

Etaient Présents : DELUBAC Ingrid, COMTE Delphine, PERRIN Anthony, DESPESSE Pierre, DESPESSE Hervé, DESHIERE Paul, NODON Henri, VISSY Michel, BELLIN Didier,

Absent(s) : COURBIS Christian, DEVISE Marcel, TESTE D'ARMAND Renaud,

Secrétaire : NODON Henri,

> DEVIS CHAUFFE-EAU VESTIAIRE FOOT (Délibération)

M. le Maire explique au conseil municipal que suite à la demande du club de foot et pour des raisons de sécurité le chauffe-eau du vestiaire du terrain de foot doit être changé. Un devis a été demandé à EURL PLUTON, plombier à St Barthélemy le Plain. Le devis s'élève à 2 206,34 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **Accepte** le devis de EURL PUTON pour un montant de 2 206,34 € HT pour le remplacement du chauffe-eau des vestiaires du terrain de foot.

- **Charge** Monsieur le Maire de faire exécuter les travaux.

> DEVIS CHASSE D'EAU WC ECOLE PUBLIQUE (Délibération)

MI. le Maire présente au conseil municipal un devis de EURL PLUTON pour le remplacement d'une chasse d'eau pour un wc de l'école publique. Le devis s'élève à 260.00 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **Accepte** le devis de EURL PUTON pour un montant 260.00 € HT pour le remplacement d'une chasse d'eau au wc de l'école publique.

- **Charge** Monsieur le Maire de faire exécuter les travaux.

> DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE DU VIVARAIS(Délibération)

M. le Maire fait part au conseil municipal du courrier de M. SCHUTZ, principal du Collège du Vivarais à Lamastre, relatif à l'organisation de voyage à l'étranger et d'un séjour ski pour 3 élèves domiciliés à Colombier le Jeune, il demande aux communes de résidence des élèves concernés de bien vouloir participer financièrement à ce projet.

Les enfants concernés par les voyages sont :

MII. **FOURNIER Lucas**

MIII. **LACROIX Mélissa**

L'enfant concerné par le séjour ski est :

MIV. **PERRIN Aurore**

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,

Décide de donner une subvention de 35 Euros par élève.

La subvention sera versée directement à la famille sur présentation de l'attestation de participation au séjour.

> DEMANDE DE SUBVENTION LYCEE AGRICOLE CHARLES DE FOUCAULD (Délibération)

M. le Maire fait part au conseil municipal du courrier de M. BADOL, Directeur du Lycée Agricole Charles de Foucauld à Lamastre, relatif à l'organisation d'un voyage à l'étranger pour 1 élève domicilié à Colombier le Jeune, il demande à la commune de bien vouloir participer financièrement à ce projet.

L'enfant concerné par le voyage est:

BALANDRAUD Julia

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,

Décide de donner une subvention de 35 Euros par élève.

La subvention sera versée directement à la famille sur présentation de l'attestation de participation au séjour.

> DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE PUBLIQUE DE COLOMBIER LE JEUNE (Délibération)

M. le Maire fait lecture du courrier de Mme Aude GIBAUDAN, directrice de l'école publique de Colombier le Jeune, relatif à une demande de subvention de 150,00 € pour l'organisation d'une sortie patrimoine au musée du Bus à Vanosc le 20 février 2014.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

Décide d'accorder une subvention de 150 Euros pour l'organisation d'une sortie patrimoine de l'école publique de Colombier le Jeune.

Cette somme sera budgétisée lors de l'élaboration du budget primitif 2014.

> PROBLEME ECOULEMENT D'EAU CHEZ M. BELLIN Yannick

M. BELLIN Yannick fait part au conseil municipal du problème d'écoulement des eaux de pluies venues d'en amont qu'il rencontre lui et ses voisins à l'occasion de forts d'orages.

Toutes les parcelles concernées étant des terrains privés le conseil municipal ne peut intervenir et ne peut donc que constater les dégâts. M. Hervé DESPESSE concerné également par ce problème présente au conseil municipal un devis pour des travaux d'irrigations. Le rejet de ces eaux se fera dans les fossés communaux, il demande à la commune de prendre en charge le bétonnage des fossés pour éviter leur débordement.

> COMMISSION IMPOTS

M. le maire informe les membres de la commission impôts qu'une réunion aura lieu avant le mois de Mars pour l'approbation des différents changements affectant le classement des propriétés bâties et non bâties.

> COMPTE RENDU DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

M. le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'assainissement sont terminés.

> VOIRIE

M. BELLIN Mickaël signale au conseil municipal qu'une buse d'écoulement des eaux est bouchée en bordure de route quartier la Combe. M. le maire demandera aux agents municipaux d'intervenir.